



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coordination franco-allemande pour lutter contre l'épidémie et ses conséquences

Question au Gouvernement n° 2879

Texte de la question

COORDINATION FRANCO-ALLEMANDE POUR LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE ET SES CONSÉQUENCES

M. le président. La parole est à Mme Stéphanie Rist.

Mme Stéphanie Rist. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, dans ce contexte de crise sanitaire, notre solidarité avec nos voisins européens est entière, et nous savons compter sur leur soutien et leur appui, illustrés par la prise en charge de dizaines de patients français, en particulier par l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et le Luxembourg. Cet élan d'entraide a déjà sauvé des vies et montre une fois de plus la nécessité de penser et d'agir européen, en particulier dans les moments de tension comme ceux que nous connaissons actuellement.

Certains estiment que l'Allemagne ferait preuve de plus de résilience car elle déplore à ce jour moins de décès. Pourtant, la comparaison entre la France et l'Allemagne est malaisée, voire trompeuse, puisque de nombreuses données sont à prendre en compte : spécificités culturelles et démographiques, organisation du système de santé ou encore stade de développement de l'épidémie dans le pays. Tout cela doit nous inciter à la prudence : nous manquons de recul pour tirer d'éventuelles conclusions sur la gestion de la crise. Pourtant, des comparaisons parfois hâtives fleurissent et certains citoyens s'interrogent.

Dès lors, au stade actuel, comment expliquer les approches parfois différentes entre nos deux pays ? Pourrions-nous nous inspirer de certaines actions mises en œuvre par nos amis allemands dans la lutte contre ce fléau ?

La question peut aussi se poser pour ce qui concerne l'accompagnement économique. L'Allemagne a mis en place un plan de soutien massif à destination des entreprises en difficultés et de leurs salariés. La stratégie économique de la France est-elle différente ?

L'épidémie exige davantage de coopération entre nos deux pays. Comment comptez-vous renforcer encore la coopération sanitaire et économique franco-allemande, afin de donner davantage de cohérence et d'efficacité aux mesures nationales ?

Enfin, dans le cadre de la réflexion en cours sur les perspectives de déconfinement, est-il prévu de coordonner les actions à l'échelle européenne ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Comme vous l'avez souligné, madame Rist, la coopération européenne est un élément clé pour vaincre le virus, et la coopération franco-allemande joue un rôle moteur, en l'espèce comme dans beaucoup de domaines.

Elle s'exprime d'abord, d'une manière pragmatique, par la solidarité : plusieurs dizaines de patients français de la région Grand Est ont été accueillis en réanimation dans les établissements allemands ; plusieurs centaines de nos ressortissants respectifs, coincés à l'étranger, ont été rapatriés en commun.

Elle se traduit aussi dans la gestion de nos frontières extérieures mais aussi communes : nous avons tout fait pour que les mesures prises aux frontières aient le moins d'impact possible sur la situation des travailleurs transfrontaliers – par le maintien de leur emploi et des dispositions budgétaires et fiscales – et sur la circulation des marchandises.

Du reste, votre question me donne l'occasion de saluer la condamnation par mon homologue Heiko Maas de certains comportements détestables à l'encontre de nos compatriotes transfrontaliers.

La coopération franco-allemande se manifeste aussi dans le domaine économique : il est clair que la coopération entre la France et l'Allemagne, par l'intermédiaire de Bruno Le Maire et Olaf Scholz, a été déterminante, la semaine dernière, pour faire aboutir les négociations de l'Eurogroupe, qui a décidé d'investir 500 milliards d'euros et de créer un fonds de relance.

Elle existe aussi dans le domaine sanitaire : Jens Spahn et Olivier Véran se rencontrent et échangent régulièrement à propos de la coordination des mesures, même si les comparaisons ne sont pas faciles, vous l'avez observé.

Elle se déploie en outre au niveau international : jeudi prochain, Heiko Maas et moi-même allons prendre l'initiative de réunir l'Alliance pour le multilatéralisme, afin de préparer la coopération internationale au monde d'après.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Cette initiative très forte, rendue nécessaire par les difficultés que rencontre l'Organisation mondiale de la santé, vise à faire valoir le nouveau multilatéralisme dans le domaine de la santé.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Rist](#)

Circonscription : Loiret (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2879

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 avril 2020](#)